

Horaires ALAE :

Matin : 7h30 à 8h20
Midi : 11h30 à 12h15
Soir : 16h30 à 18h30

Quotient Familial (CAF - MSA)	Tarif horaire pour l'ALAE	Cochez votre Tarif
0 à 500€	0,40 €	<input type="checkbox"/>
501 à 700€	0,48 €	<input type="checkbox"/>
701 à 900€	0,56 €	<input type="checkbox"/>
901 à 1200€	0,64 €	<input type="checkbox"/>
+ de 1200€	0,80 €	<input type="checkbox"/>

Une croix par enfant et par case d'inscription (2 croix par case d'inscription si 2 enfants inscrits...)

Exemple pour 2 enfants inscrits ↓

ALAE		Cantine	ALAE	
Matin	Midi	Midi	Soir 1	Soir 2
	XX	XX	XX	
XX	XX		XX	

INSCRIPTION AU REPAS MIDI = cochez ALAE midi + CANTINE midi

		Février 2022					
		ALAE		Cantine	ALAE		
		Matin	Midi	Midi	Soir 1	Soir 2	
		7h30-8h30	11h30-12h30	12h30-13h30	16h30-17h30	17h30-18h30	
		de 0,40€/h à 0,80€/h selon Quotient Familial		4,50 €	de 0,40€/h à 0,80€/h selon Quotient Familial		TOTAL
Date	Jour						
31-janv	Lun						
1	Mar						
3	Jeu						
4	Ven						
7	Lun						
8	Mar						
10	Jeu						
11	Ven						
14	Lun						
15	Mar						
17	Jeu						
18	Ven					Pas d'ALAE	
Total							

Vacances d'Hiver!

**Mairie d'Ornaisons
Cantine / ALAE Scolaire**

Nom de l'enfant : _____

Prénom : _____

Classe : _____ Age : _____

N° C.A.F : _____

Ou N° M.S.A : _____

Responsable de l'enfant :

Nom : _____

Prénom : _____

Tél mobile : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Mail : _____

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement destiné à la mairie d'Ornaisons pour les inscriptions à l'école. Les destinataires des données sont les personnes habilitées de la mairie d'Ornaisons. Les données sont conservées jusqu'à la rupture de la relation contractuelle à l'exception des informations nécessaires à l'accomplissement des obligations légales. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 06 janvier 1978 modifiée, et au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de vos données ou une limitation du traitement de celles-ci. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à la mairie d'Ornaisons : ornaisons@wanadoo.fr

Joindre obligatoirement à la fiche d'inscription :

- ✓ Fiche sanitaire
- ✓ Fiche d'autorisations
- ✓ Règles de vie
- ✓ Attestation CAF ou MSA
- ✓ Certificat de travail
- ✓ Attestation d'assurance périscolaire

Pour plus d'information, vous pouvez nous contacter au :
04 68 27 09 77 (mairie)
06 79 66 14 45 (Nathalie Peillon)
ou par mail :
Concernant les inscriptions :
n.peillon.ornaitions@orange.fr
Concernant les règlements :
gwen.rapp.ornaitions@orange.fr

Aucune inscription ne sera prise après le : **Lundi 17 janvier 2022**

Excepté les ajouts de cantine/ALAE qui sont pris en mairie au plus tard le **Mercredi**, deux semaines avant la semaine concernée. (À déposer à l'accueil de la Mairie)

Le paiement des prestations se fait lors de l'inscription.

Les fiches d'inscriptions sont désormais disponibles et téléchargeables sur le site "ornaitions.net" à la rubrique "Enfance", « Périscolaire Ornaitions ».

Fait à Ornaitions, le __ / __ / ____

Signature du représentant légal :

Règlement uniquement par chèque
(à l'ordre du Trésor Public)